

La SNCF évalue à 249 millions d'euros le coût de la grève

TRANSPORT

Cette première estimation n'inclut pas les pertes de clientèle à moyen terme.

Lionel Steinmann

[@lionelsteinmann](https://twitter.com/lionelsteinmann)

Après quinze jours de grèves, c'est l'heure des comptes à la SNCF. Alors que le trafic est progressivement revenu à la normale en fin de semaine dernière, le groupe public peut désormais évaluer ses dommages, et ceux-ci sont sévères, notamment sur le plan financier.

Selon des données transmises jeudi aux membres du conseil d'administration, le conflit devrait coûter à SNCF Mobilités (l'établissement public chargé de la circulation des trains) 249 millions d'euros. Le trou dans la marge opérationnelle est, lui, évalué à 172 millions.

Cette estimation, basée sur le postulat d'une fin de conflit le 17 juin (un conducteur sur cinq environ était encore en grève le 16), inclut 215 millions de perte de chif-

fre d'affaires, à laquelle s'ajoutent les dédommagements à verser aux usagers mécontents et les indemnités à payer aux autorités organisatrices. A la suite d'une interpellation de la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, le patron de SNCF Transilien, Alain Krakovitch, a par exemple annoncé que les usagers seraient indemnisés s'il s'avérait que les obligations en matière de service minimum n'ont pas été respectées.

Marchandises en rade

Selon une source proche du dossier, « *il s'agit d'une évaluation rétrospective, et non prospective* ». En clair, il faudra sans doute y ajouter plusieurs dizaines de millions d'euros du fait de la clientèle qui se détournera de la SNCF à l'avenir. Ce sera le cas dans le transport de marchandises, où de nombreux trains

ont été bloqués (il y en avait encore une cinquantaine à l'arrêt vendredi matin). De quoi achever de convaincre certaines entreprises, lassées de ce type de tribulations, de faire une croix sur le rail au profit de la route, même si les chargements définis comme « *vitaux* » par les expéditeurs ont tout de même pu circuler durant le conflit.

De la même manière, comme à chaque grève à la SNCF, les alternatives pour les trajets longue distance, comme l'avion, le covoiturage et désormais l'autocar, en ont profité pour populariser leurs services. Les équipes commerciales de TGV vont devoir « *mettre le paquet* » pour reconquérir le terrain perdu.

L'addition établie par la direction tient compte des économies générées par le conflit : 27 millions de retenues sur les salaires des grévistes, et surtout plus de 60 millions de péages non versés, du fait des trains qui n'ont pas circulé. Cette somme sera toutefois reversée en partie aux autorités organisatrices. Et elle représente une perte sèche pour SNCF Réseau, l'autre établissement public du groupe, en charge de l'exploitation des infrastructures ferroviaires. ■

172

MILLIONS D'EUROS

L'impact du conflit sur la marge opérationnelle de SNCF Mobilités.